

COMTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEAUVAIS SUR TESCOU DU 5 JANVIER 2016

Présents : MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Alain PENCHENAT, Patrick FRACASSIN, Mme Marie-Claire CARME, adjoints, MM. Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Jean-Claude MARTINEZ, Franck PRADIER, Jean-François ROQUES.

Date de convocation : 28/12/2015.

Secrétaire de séance : M. Florian BELOT.

Voiries, sécurité routière :

Arrêté portant l'instauration d'une zone à 30 km/h et arrêté portant l'instauration d'un régime de priorité. M. Le Maire indique qu'il faut, avant la pose des ralentisseurs prévue au mois de février, créer une zone à vitesse limitée à 30 km/h à l'intérieur du village sur des portions des RD 137 et 37. M. Le Maire indique que, suite à la décision par le conseil municipal d'améliorer la sécurité routière à l'intersection de la RD 37 et de l'impasse de la Bouscario, il est nécessaire d'instaurer un régime de priorité. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité les deux arrêtés.

Recensement de la population :

Recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2016. Il convient de nommer un agent recenseur. Mme Nathalie ESCOFFIER a réalisé le précédent recensement.

La commune perçoit une dotation spéciale pour l'organisation du recensement sur son territoire : 670 €. En 2011, la commune avait rémunéré l'agent recenseur 800 € brut. Beaucoup de déplacements, plusieurs fois dans les mêmes habitations, le soir souvent.

Cette année, les habitants pourront répondre sur internet directement, l'agent recenseur leur laissera la documentation nécessaire s'ils s'engagent à recourir à ce moyen. Le conseil municipal donne son accord et fixe la rémunération de l'agent recenseur à 800 € brut.

Projets 2016 :

Une commission a été formée (composée par l'ensemble des élus) et devra dans les 3 mois proposer un projet complet prenant en compte un ensemble de travaux mais à réaliser en plusieurs étapes : - l'aménagement et l'embellissement du village, l'extension du réseau d'assainissement jusqu'au futur lotissement, la réalisation des parkings avec une aire pour les bus scolaires et un espace de loisir communal avec mini terrain de sport.

Bulletin municipal :

Une équipe restreinte va travailler à la rédaction, la mise en page et à l'impression du bulletin municipal. Celui-ci pourra également être consulté en ligne sur le site de mairie www.mairie-beauvaissurtescou.fr. Un support papier sera édité.

Questions diverses :

- Installation d'un compteur d'énergie et d'un système WIFI sans fil pour une gestion distincte entre les bâtiments Mairie et école, le coût est d'environ 580 € et sera faite par M. BASSALER.
- Cadeaux de remerciement : pour services rendus à la commune, un présent sera fait à Mme MUJOVIC pour son travail pour la conception du site internet de la commune et à M. DELPORTE pour son travail de rédaction du bulletin municipal des années précédentes. Le montant global de ces présents est de 280 €.
- Repas des Séniors prévu le samedi 23 janvier 2016. Une contribution de 5 € sera demandée à chaque participant.
- Cérémonie des vœux 2016. Le 31 janvier à 11h30, les habitants de Beauvais sont invités chaleureusement à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.
- Il faudra prendre contact avec les municipalités de Montgaillard Montvalen et Tauriac pour programmer une réunion d'échange dans la convivialité au mois de février.

Fin de la séance à 23h00. Prochaine réunion le 9 février à 21h00.